



SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIÈRE – *Justice*

17 bis chemin Léonard – 97490 Sainte-Clotilde – Tel : 06.92.77.91 – Courriel : slpfo.saintdenis@gmail.com

MATINÉE SOUS TENSION AU BAT H

Ce dimanche, une nouvelle ligne rouge a été franchie au Centre pénitentiaire de Saint-Denis.

Vers **9 h 10**, à la suite d'une projection extérieure ayant nécessité le déclenchement de l'alarme générale, **deux détenus ont escaladé le grillage de la cour de promenade** haute du bâtiment H.

L'un d'eux est parvenu à rejoindre le toit du préau, puis à s'introduire dans la zone neutre afin de récupérer le colis projeté et de le lancer directement dans la cour de promenade.

Grâce à la réactivité, au professionnalisme et à l'engagement de l'ELSP ainsi que des agents présents sur le bâtiment, les deux détenus impliqués ont rapidement été placés en prévention. Toutefois, les conséquences sont importantes : la cour de promenade est actuellement inutilisable et le concertina a été fortement endommagé.

Comme si cela ne suffisait pas, lors du deuxième tour de promenade, **une violente altercation a éclaté entre deux détenus. La situation a très rapidement dégénéré, créant un climat de tension extrême, à la limite du lynchage.**

FO Justice CP Saint-Denis dénonce une situation devenue intenable !

Cette matinée particulièrement violente n'est que le reflet d'une réalité quotidienne devenue insupportable. **La surpopulation pénale chronique, conjuguée aux projections extérieures répétées**, transforme chaque jour davantage les cours de promenade en véritables zones de non-droit.

Malgré l'épuisement des personnels, les rappels de service incessants et des conditions de travail toujours plus dégradées, **les agents ont une nouvelle fois répondu présents avec un professionnalisme, un sang-froid et un courage exemplaires.**

Face à cette situation, FO Justice CP Saint-Denis exige immédiatement :

- Une sécurisation d'envergure de l'établissement afin de mettre un terme aux projections et aux intrusions extérieures ;
- La remise en état immédiate des infrastructures de sécurité endommagées ;
- Le déploiement d'une couverture complète des angles morts par vidéosurveillance sur l'ensemble des cours de promenade.

Par ailleurs, **FO Justice CP Saint-Denis demande l'attribution immédiate de lettres de félicitations à l'ensemble des personnels ayant participé à cette intervention**, en reconnaissance de leur professionnalisme, de leur sang-froid et de leur engagement au service de la sécurité de l'établissement.

ST Denis le 03/08/26

Le Bureau Local

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**FO RÉSISTER!
RIEN LÂCHER!**
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice
POUR TOUS LES PERSONNELS

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

